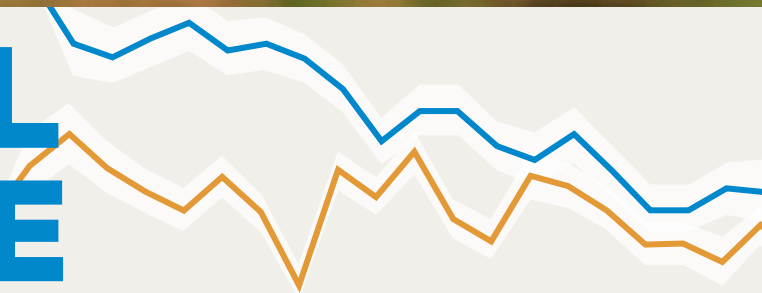




OISEAUX DES MILIEUX AGRICILES

LE SIGNAL D'ALARME



DOSSIER DE PRESSE

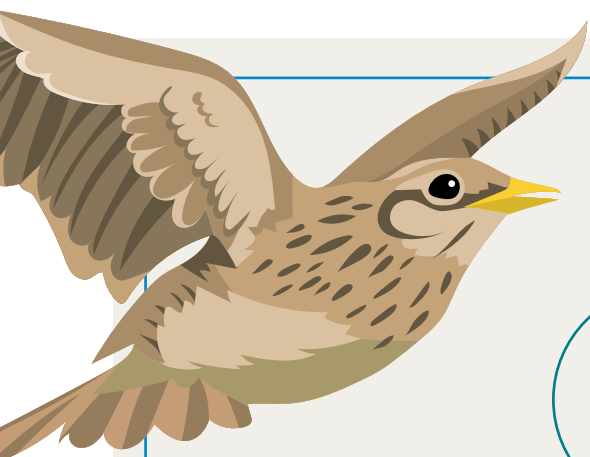
lpo.fr

Agir pour
la biodiversité



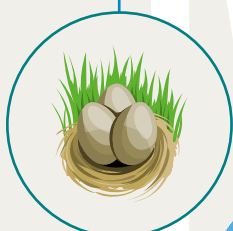
L'ESSENTIEL À RETENIR

Les oiseaux sont parmi les premiers témoins des transformations de notre environnement. Plusieurs décennies de suivis robustes nous alertent sur le déclin continu des oiseaux des milieux agricoles, révélateur de l'impact profond des pratiques agricoles sur le vivant. Cette synthèse dresse un état des lieux sans détour, mais montre aussi que des solutions existent.



LES OISEAUX SONT UN INDICATEUR FIABLE DE L'ÉTAT DES ÉCOSYSTÈMES

Du fait de leur situation dans la chaîne alimentaire, de leurs besoins (habitats, nourriture et reproduction), de leur grande mobilité et de leur vaste répartition géographique, le suivi des tendances de l'avifaune nous renseigne directement sur l'état de santé de nos écosystèmes.



2001

2024



-18,2%
pour les populations
d'oiseaux, **toutes**
espèces confondues

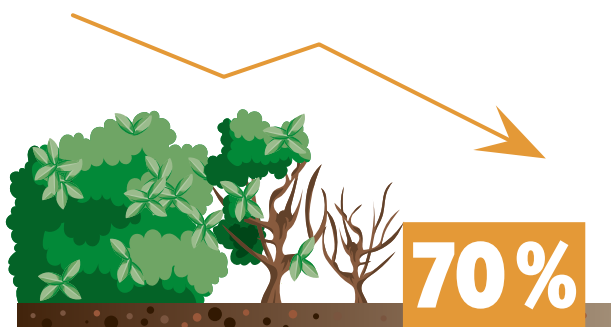
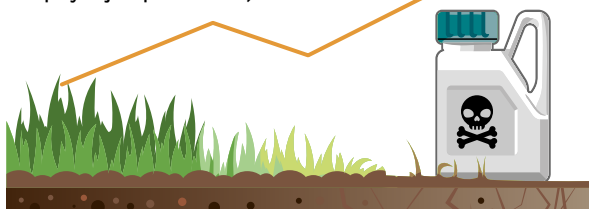


-32,5%
pour les oiseaux
des **milieux**
agricoles

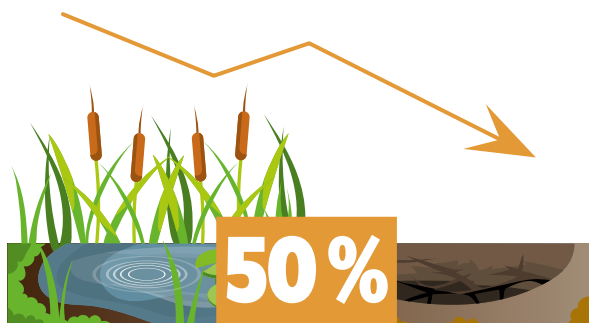


7%

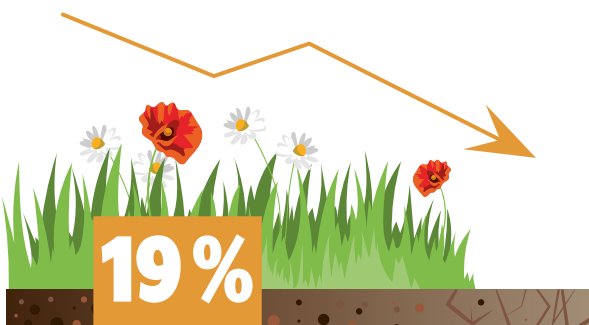
d'augmentation de l'utilisation des pesticides entre 2009 et 2023, selon le NODU (indicateur historique du Plan Ecophyto jusqu'en 2024)



des haies ont disparu depuis 1945



des zones humides ont disparu entre 1960 et 1990 et leur état continue de se dégrader



de prairies permanentes en moins depuis les années 1980



LES POLITIQUES AGRICOLES DES DERNIÈRES DÉCENNIES SONT AU CŒUR DU PROBLÈME

Le contexte de régressions réglementaires que nous traversons aujourd'hui (révision du Plan Écophyto, simplification de la Politique Agricole Commune, Loi Duplomb...) favorise le modèle agricole intensif, qui risque de fragiliser les rares succès de conservation et d'aggraver la situation des espèces en déclin.



LES AGRICULTEURS SONT AU CŒUR DES SOLUTIONS

De nombreuses initiatives locales et partenariats entre agriculteurs et naturalistes démontrent qu'une autre voie est possible, vers un modèle agricole qui se développe avec, et non contre le vivant.

LES OISEAUX: BAROMETRE DU VIVANT

Les oiseaux sont d'excellents indicateurs de la santé des écosystèmes. Ce rôle s'explique par plusieurs facteurs clés :

■ Les oiseaux se trouvent souvent au sommet ou à des niveaux élevés de la chaîne alimentaire. Un déclin des populations d'oiseaux peut signaler des problèmes sous-jacents (pollutions par exemple) qui affectent l'ensemble de l'écosystème.

■ Les oiseaux ont des besoins très spécifiques en termes d'habitat, de nourriture et de reproduction. La santé de leurs populations est directement liée à la qualité et à l'accessibilité des ressources. Par conséquent, une diminution de certaines espèces d'oiseaux, notamment les spécialistes d'habitat (comme l'Alouette des champs dans les plaines agricoles) peut traduire la dégradation de leur environnement.

■ La grande mobilité des oiseaux et leur présence dans tous les écosystèmes de la planète permettent de fournir une vision globale et intégrée des changements environnementaux sur de vastes territoires.

En bref, les oiseaux réagissent rapidement aux changements de leur environnement, nous alertant sur les déséquilibres écologiques avant que ceux-ci ne deviennent critiques pour nous.

Grâce à des protocoles standardisés, reposant majoritairement sur les sciences participatives, la France dispose de séries de données très précieuses, couvrant plusieurs décennies d'évolution de l'avifaune. La LPO participe à la définition de ces protocoles et mobilise chaque année des milliers de bénévoles, pour déployer les suivis sur le terrain et collecter les données. Construits en collaboration avec des organismes de recherche (MNHN, CNRS, OFB, INRAE, Universités...), ces suivis sont indispensables pour comprendre les tendances des espèces, évaluer les politiques publiques et orienter les décisions en faveur de la biodiversité.

DE MOINS EN MOINS D'OISEAUX, EN PARTICULIER DANS LES MILIEUX AGRICOLAS

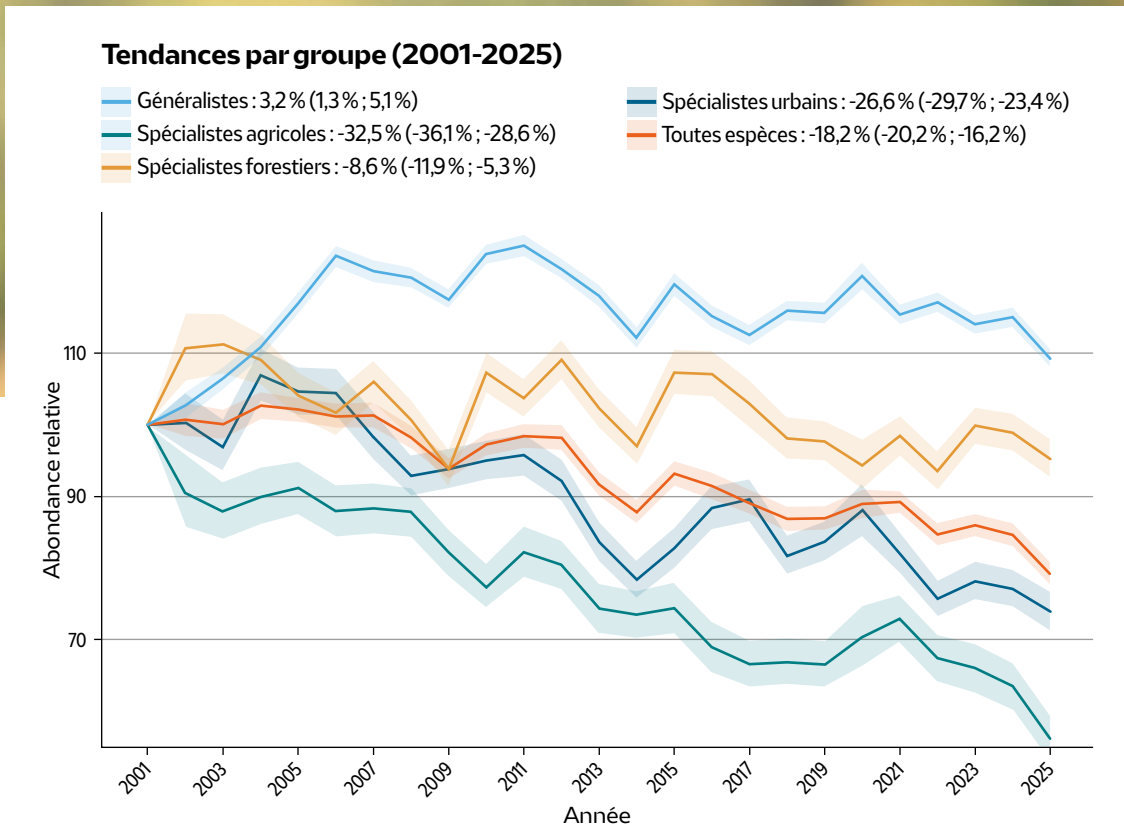
Rougegorge, pinsons, mésanges, moineaux vivent avec nous au quotidien et donnent vie à nos jardins. Pourtant, ces espèces dites communes, c'est à dire largement réparties et avec des effectifs importants, tendent à diminuer (-18,2%) à l'échelle du territoire national depuis 2001. De manière générale, plus les espèces ont des

exigences écologiques fortes, plus elles sont susceptibles de souffrir des pressions engendrées par les activités humaines.

Si l'on observe une légère augmentation (+3,2%) chez les espèces généralistes (Pigeon ramier, Mésange charbonnière...), témoignant d'une banalisation des milieux, les espèces spécialistes diminuent. Le triste record revient aux espèces des milieux agricoles (Alouette des champs, Pipit farlouse...), avec une diminution de 32,5% sur la période 2001-2024.



Vanneau huppé © Antoine Dusart



Nous avons perdu 32,5 %
des effectifs d'oiseaux dans les espaces
agricoles en un quart de siècle.

LE DECLIN DES OISEAUX : MARQUEUR D'UN MODÈLE AGRICOLE DÉFAVORABLE AU VIVANT



Alouette des champs © Antoine Dusart

Disparition des haies, recul local des prairies naturelles, simplification des paysages, pollutions chimiques : l'évolution des pratiques agricoles se traduit directement dans les courbes de tendances des oiseaux. Ce signal d'alerte, daté et documenté, est amplifié par le changement climatique et souligne l'urgence de transformer les pratiques. La question est d'autant plus centrale que la surface destinée à l'agriculture (cultures et prairies) représente la moitié du territoire national.

Les politiques agricoles d'après-guerre ont été résolument tournées vers l'autonomie alimentaire, avec la volonté de s'affranchir des « contraintes » naturelles pour garantir la production. L'agriculture devait donc améliorer ses performances : s'intensifier, se spécialiser, se mécaniser. La nature, source d'aléas, n'avait plus sa place.

Pour se libérer des limites naturelles des sols et des interactions entre cultures et faune, l'agriculture opte pour un usage systématique d'engrais et pesticides de synthèse : simple à l'usage, ils semblent constituer une garantie de production, mais détruisent la flore et la faune non agricoles. La mécanisation, l'agrandissement des parcelles et le développement des monocultures contribuent

en parallèle à la simplification des paysages. En appauvrissant progressivement les écosystèmes, cette agriculture conventionnelle s'est privée de services rendus gratuitement par les écosystèmes, rendant les cultures plus sensibles aux parasites et ravageurs, et justifiant une dépendance toujours accrue aux intrants chimiques. Une fuite en avant que de nombreux travaux de recherche ont démontrée.

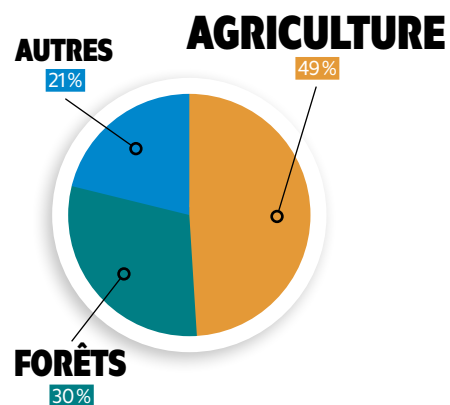
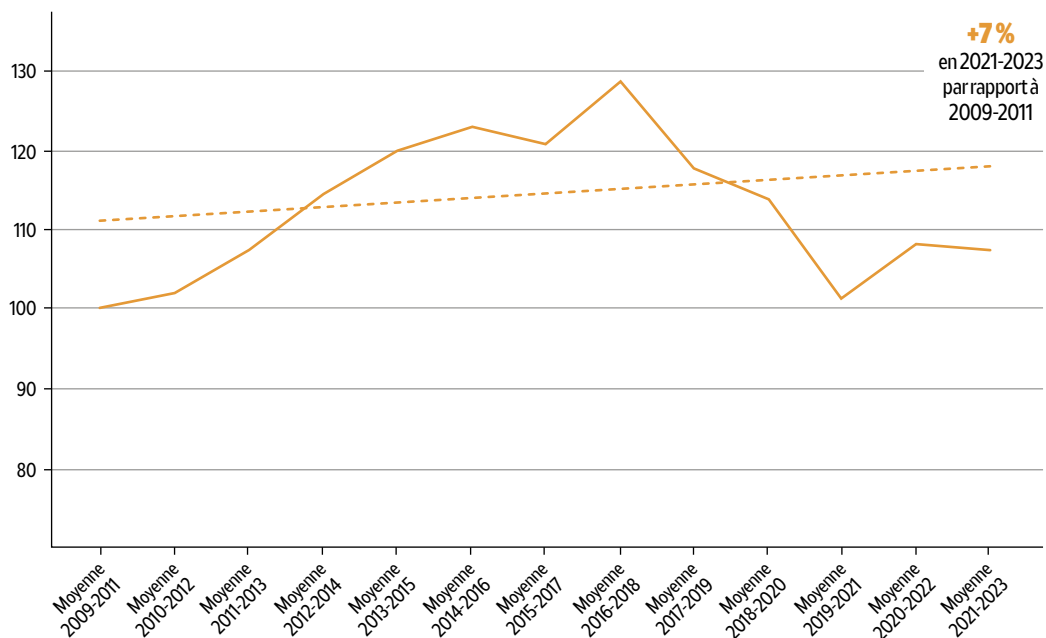


FIGURE 1. Place des espaces agricoles et prairiaux en France (surface occupée)

Une dépendance persistante aux pesticides agricoles

Issu du Grenelle de l'environnement, le Plan Ecophyto vise à réduire de 50 % l'usage des pesticides en France. Pourtant, entre 2009-2011 et 2021-2023, notre dépendance a augmenté de 7 %, comme le démontre l'indicateur NODU (NOmbre de Doses Unité) qui évalue l'intensité d'utilisation des pesticides.

Évolution du nombre de doses unités de produits phytosanitaires (usage agricole, par fonction)



Moyenne triennale glissante

Note : série révisée tenant compte des modifications en temps réel de la BNV-D (nouvelles déclarations, retraits ou modifications de déclarations, corrections après contrôles). Usage agricole, hors traitements de semences et produits de la liste « biocontrôle vert ». Nombre de doses unités (NODU) en millions d'hectares.

LES OISEAUX ET LES PESTICIDES

Dans une étude de 2023¹, une large collaboration scientifique à l'échelle de l'Europe quantifiait pour la première fois l'impact direct des différentes activités humaines sur les populations d'oiseaux. Leurs conclusions sont claires : l'effet majeur détecté est celui de l'intensification de l'agriculture, c'est-à-dire de l'augmentation de la quantité d'engrais et de pesticides utilisée par hectare. En détruisant les plantes spontanées compagnons des cultures (plantes adventices), et les insectes qui s'y développent, ces produits privent les oiseaux de leur ressource alimentaire, essentielle en toute saison. Récemment, le MNHN a mis en lumière les liens entre les achats de produits phytosanitaires et la diminution des oiseaux².

Interdits en France depuis 2018, les pesticides néonicotinoïdes ont joué un rôle significatif dans le déclin des oiseaux agricoles³. Il est aussi établi que certaines molécules ont eu des effets sur la régression des espèces insectivores. Une étude de 2025 montre ainsi une corrélation négative forte entre

usage d'imidaclopride et abondance des oiseaux insectivores, ces derniers étant 9 à 13 % moins abondants dans les zones à forte utilisation⁴.

Victime de la double peine, l'**Alouette des champs** est certainement l'une des espèces les plus fortement impactée. Granivore l'hiver, elle souffre de la disparition des adventices ; au printemps, alors qu'elle dépend totalement des insectes pour l'élevage de ses jeunes, elle subit cette fois la raréfaction de ses proies liée à l'emploi de phytosanitaires. En 25 ans, l'espèce accuse une baisse de 26,5 % de ses effectifs, assortie d'une contraction de son aire de distribution, ce qui conduit à une perte estimée d'un peu plus de 550 000 couples sur la période 2001-2024.

¹Rigal S. *et al.* (2023). Farmland practices are driving bird population decline across Europe. *Proc. Natl. Acad. Sci. U.S.A.* 120 (21) e2216573120

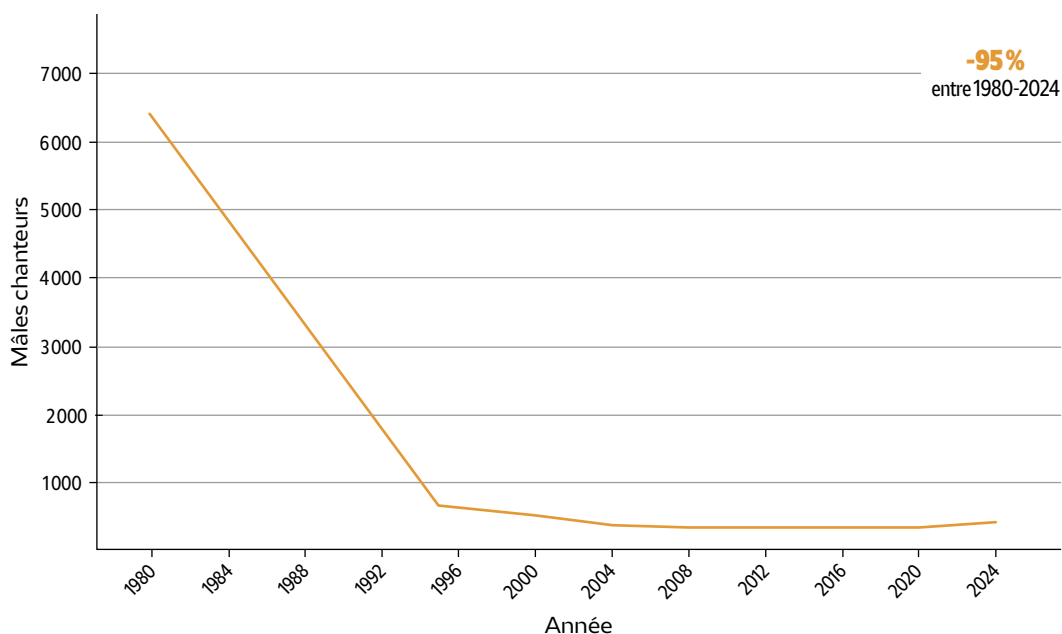
²Monnet *et al.* (2025) Common birds have higher abundances in croplands with lower pesticide purchases. *Proceedings B*

³Mamy, L. *et al.* (2025) Impacts of neonicotinoids on biodiversity: a critical review. *Environ Sci Pollut Res* 32, 2794-2829.

⁴Perrot T. *et al.* (2025) Weak recovery of insectivorous bird populations after ban of neonicotinoids in France, hinting at lasting impacts. *Environmental Pollution*, 2025, 385, pp.127132.



Évolution du nombre de mâles chanteurs d'Outarde canepetière Enquête nationale. Nombre de mâles chanteurs (Centre-Ouest)



Outarde canepetière © Jean-Luc Pinaud

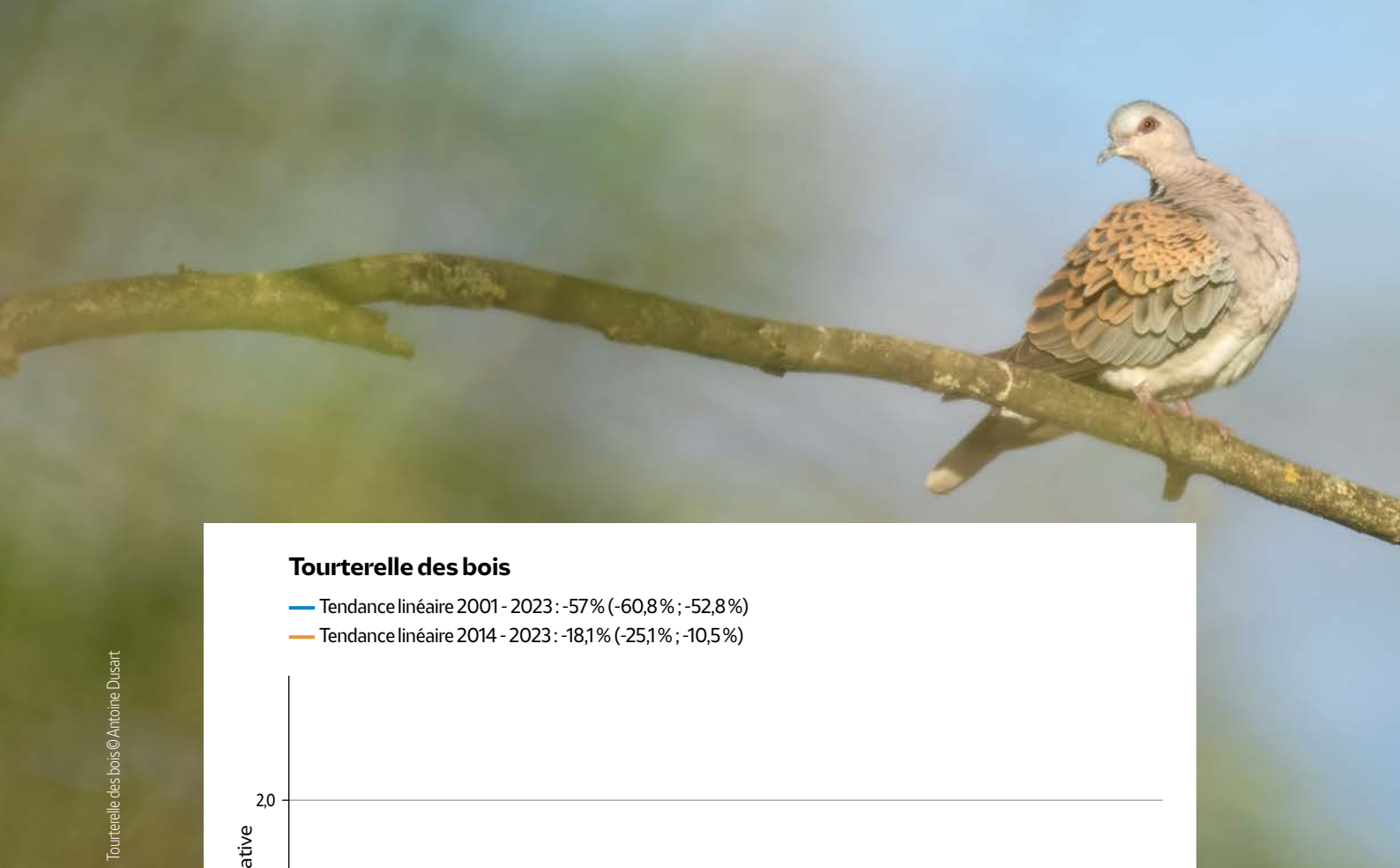
LES OISEAUX ET LA SIMPLIFICATION DES PAYSAGES

En plus de la dépendance aux intrants chimiques, l'intensification de l'agriculture se traduit par une transformation radicale des paysages agricoles : augmentation de la taille des parcelles, développement des monocultures, destruction des haies, régression des prairies permanentes, etc. : la perte de diversité et d'hétérogénéité des habitats en milieu agricole est l'autre facteur majeur de déclin des oiseaux des champs⁵.

Le cas de l'**Outarde canepetière** est emblématique à cet égard. L'espèce est tributaire des insectes (orthoptères) pour nourrir ses petits et affectionne des milieux variés alternant prairies, cultures et zones de luzernes. L'agrandissement des parcelles, la disparition des prairies et la simplification des paysages lui sont particulièrement préjudiciables. S'ajoutent à cela des pressions comme la prédation, la destruction lors des fauches, etc...

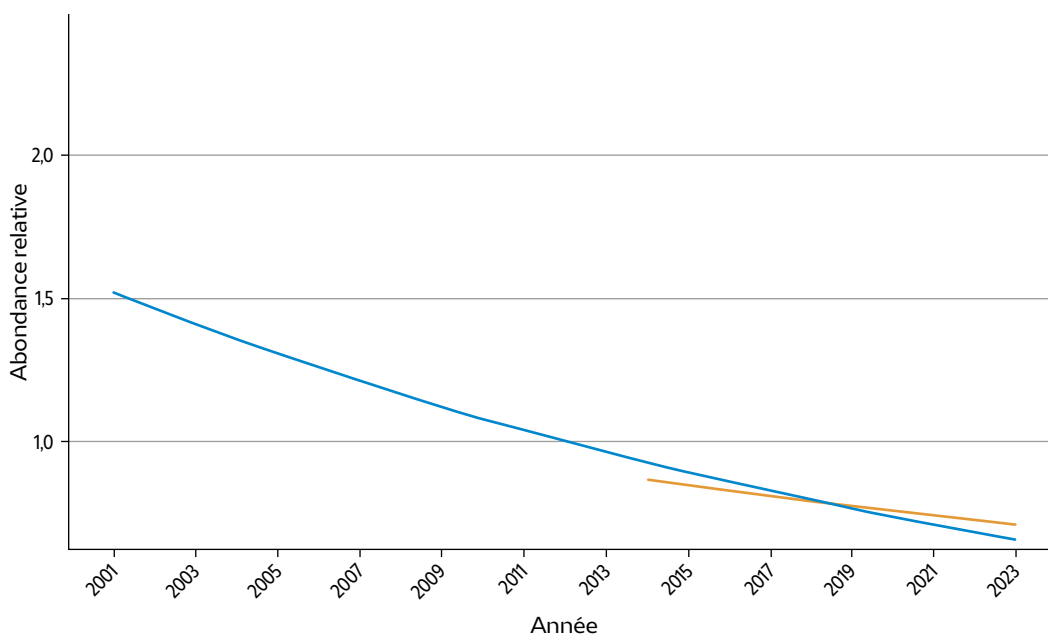
Entre 1986 et 2000, la population du centre-ouest de la France a été divisée par 20, passant de 6 400 mâles à environ 300. Depuis 25 ans, celle-ci s'est stabilisée à 350 mâles chanteurs, notamment grâce aux mesures agro-environnementales mises en place pour protéger cette espèce emblématique des grandes plaines. Si l'Outarde canepetière parvient à se maintenir « sous perfusion », ce n'est qu'au prix d'importants efforts engagés par l'Etat, les chercheurs et les ONG, en lien avec les agriculteurs volontaires. Seul un changement de modèle agricole permettra à l'espèce de retrouver des effectifs plus robustes.

⁵ Rigal S. et al. (2023). Farmland practices are driving bird population decline across Europe, Proc. Natl. Acad. Sci. U.S.A. 120 (21) e2216573120



Tourterelle des bois

- Tendance linéaire 2001 - 2023 : -57% (-60,8% ; -52,8%)
- Tendance linéaire 2014 - 2023 : -18,1% (-25,1% ; -10,5%)



DISPARITION DES HAIES

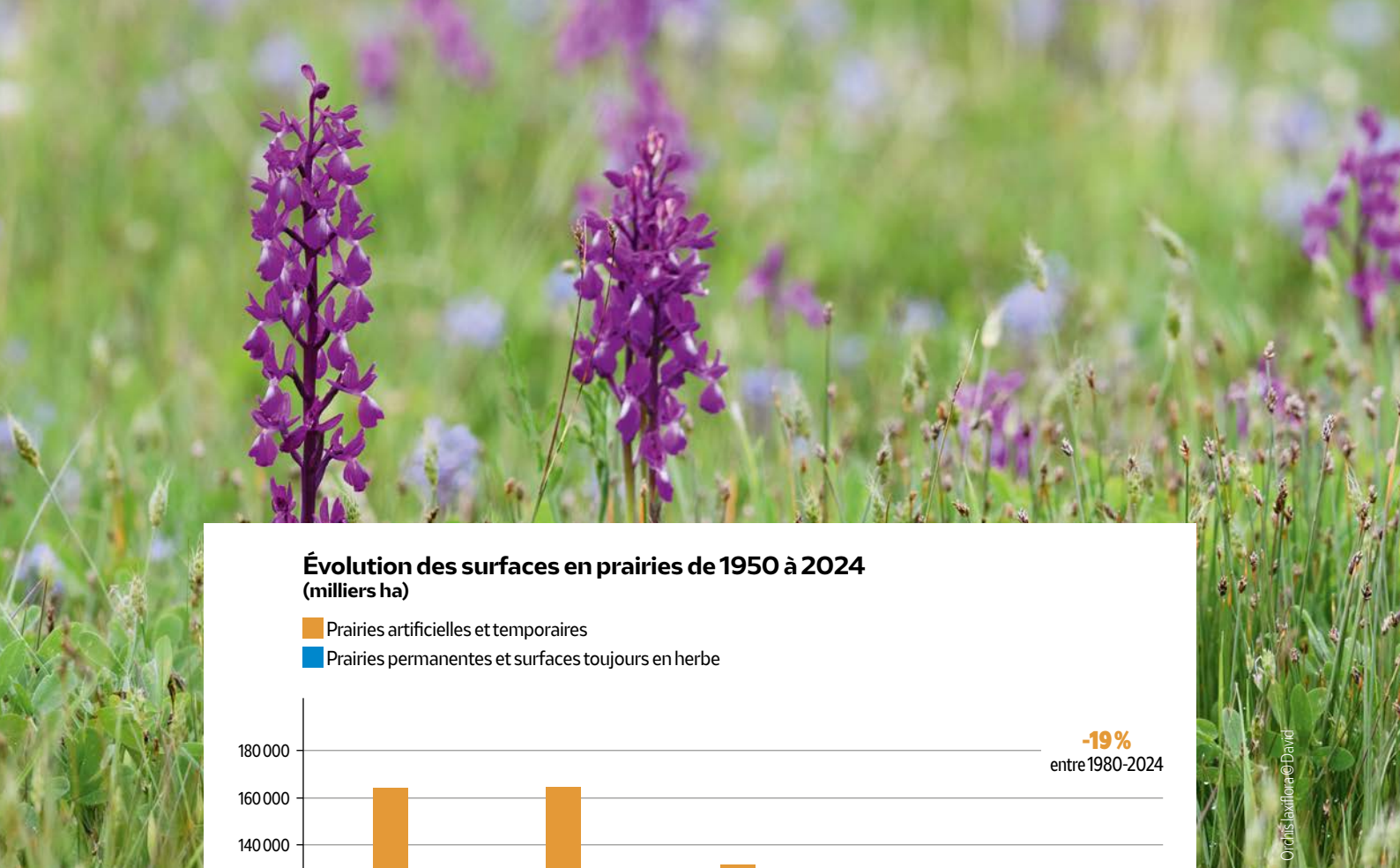
D'autres pratiques défavorables aux oiseaux sont aussi répandues, comme la disparition des haies, et avec elles, celle des bosquets, des arbres isolés, des mares, etc... 70% des haies ont disparu des bocages français depuis 1945, soit environ 1,4 millions de kilomètres d'espace en moins pour la nidification et l'alimentation des oiseaux. Le mouvement s'est même accéléré ces dernières années, avec une perte annuelle moyenne de 23 571 km/an entre 2017 et 2021, contre 10 400 km/an entre 2006 et 2014⁶.

Avec la raréfaction de ces « infrastructures agroécologiques », ce sont tous les services d'approvisionnement et de régulation (rétention de l'eau, contrôle des inondations, pollinisation...) fournis par la nature qui disparaissent, ce qui est préjudiciable non seulement à la biodiversité présente telle que les oiseaux mais également aux sociétés humaines. La **Tourterelle des bois**, particulièrement tributaire des haies pour sa nidification, illustre très bien la situation, avec une baisse de 57,7% des effectifs nicheurs et une contraction de sa répartition géographique.



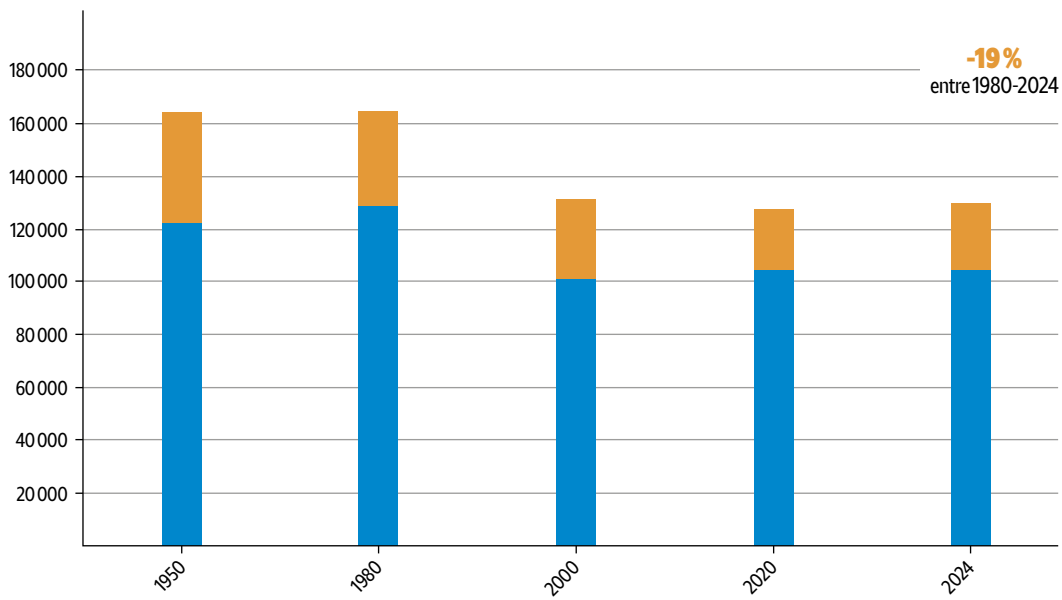
Paysage de Charente Maritime. D'après l'outil IGN « Remonter le temps ». À gauche période 1950-1965, à droite, période actuelle. L'agrandissement des parcelles est flagrant, et la perte de complexité paysagère aussi.

⁶ CGAEER (2023). La haie, levier de la planification écologique. Rapport n°22114. 116 pp.



Évolution des surfaces en prairies de 1950 à 2024 (milliers ha)

- Prairies artificielles et temporaires
- Prairies permanentes et surfaces toujours en herbe



Source : Agreste - Statistique agricole annuelle

Année

RECU DES PRAIRIES ET ZONES HUMIDES

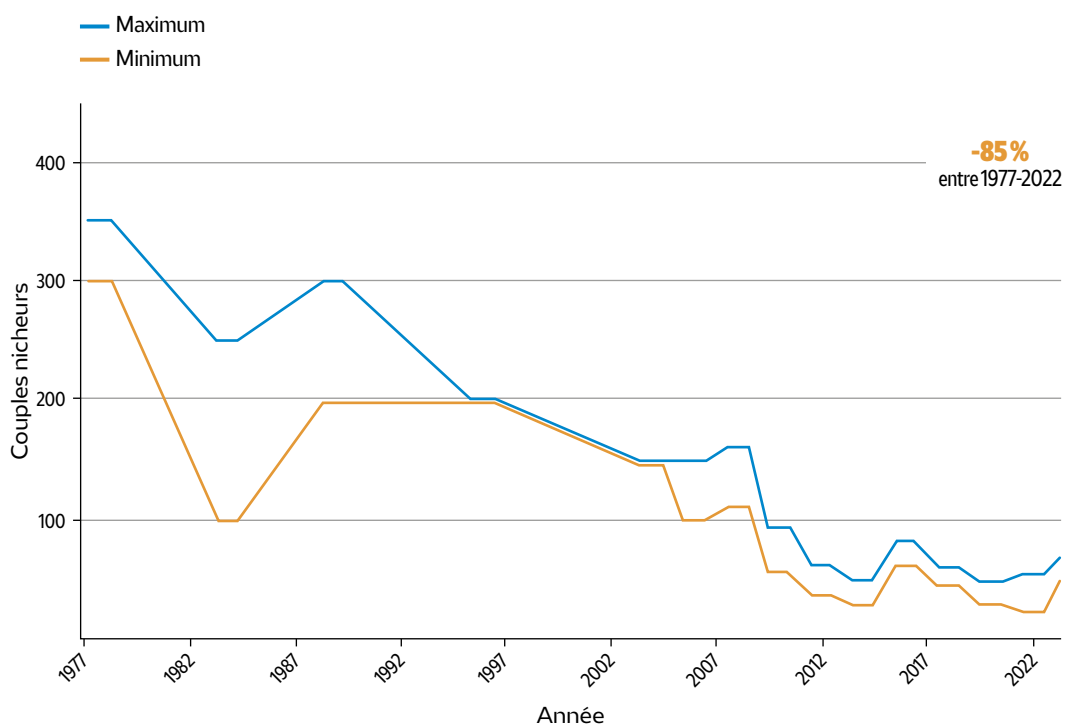
Dans la deuxième moitié du 20^e Siècle, le développement des grandes cultures tournées vers l'export va progressivement remplacer le système de polyculture-élevage, au détriment des prairies et de la biodiversité associée. La surface de prairies permanentes a ainsi régressé de 19 % depuis les années 1980. Dans son sillage, les milieux perdent en diversité floristique, en quantité et en diversité d'insectes. Une prairie permanente compte en moyenne 32 espèces végétales et peut atteindre 100 espèces dans les prairies très diversifiées⁷. Les prairies sont également d'importants puits

de carbone (70 t C/ha, soit autant qu'une forêt⁸). Elles remplissent des rôles essentiels dans la pollinisation ou la régulation des bioagresseurs : 88 % des espèces de papillons dépendent des prairies naturelles⁹.

Les **limicoles prairiaux** (Courlis cendré, Barge à queue noire, Vanneau huppé, Bécassine des marais, Chevalier gambette), dont l'état de conservation est particulièrement mauvais, sont de très bons indicateurs de l'état des milieux. Ces petits échassiers subissent de plein fouet le drainage des zones humides – dont plus de 50 % ont disparu entre 1960 et 1990¹⁰ –, l'altération de leur fonctionnement hydrologique et in fine, le recul de l'élevage extensif.



Évolution du nombre de couples nicheurs de Bécassine des marais Effectif nicheur estimé



La fermeture progressive des milieux ouverts est en partie liée à la déprise agricole ou à la plantation de conifères et de peupliers. Face à la disparition de leur habitat, certains limicoles se reportent sur les espaces agricoles (cultures de céréales), où ils se trouvent confrontés aux mêmes risques que toutes les espèces qui nichent au sol : destruction des nids ou des jeunes lors des travaux agricoles.

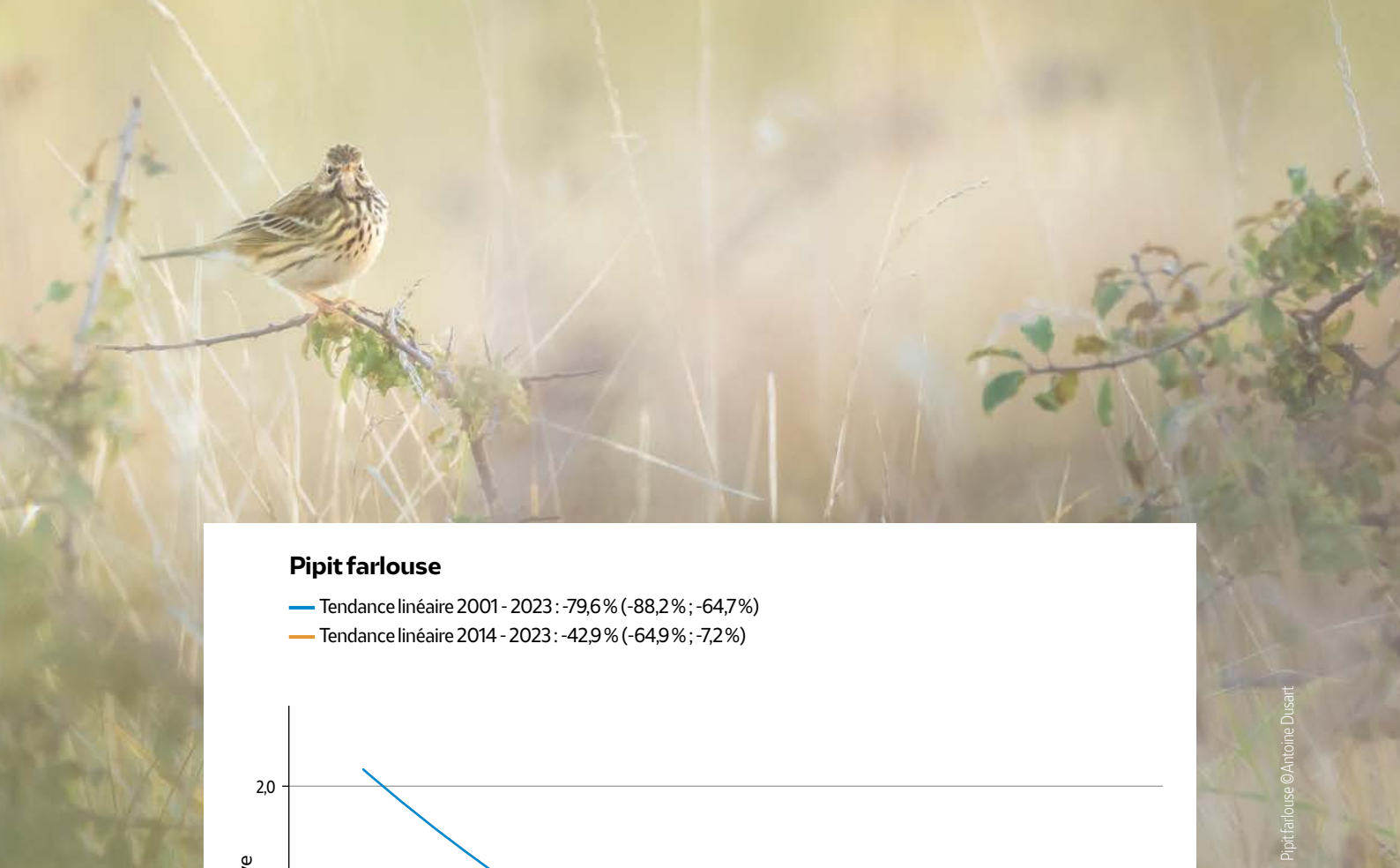
En 30 ans, le **Courlis cendré** a vu ses effectifs divisés par deux, passant d'un peu moins de 2 000 couples en 1996, à moins de 1 000 en 2022. La **Bécassine des marais**, quant à elle, ne compte plus que quelques dizaines de couples contre plus de 300 dans les années 1970.

⁷Launay et al. 2011. Les prairies permanentes : Des références pour valoriser leur diversité. Ed. Institut de l'élevage (Paris) : 128 p.

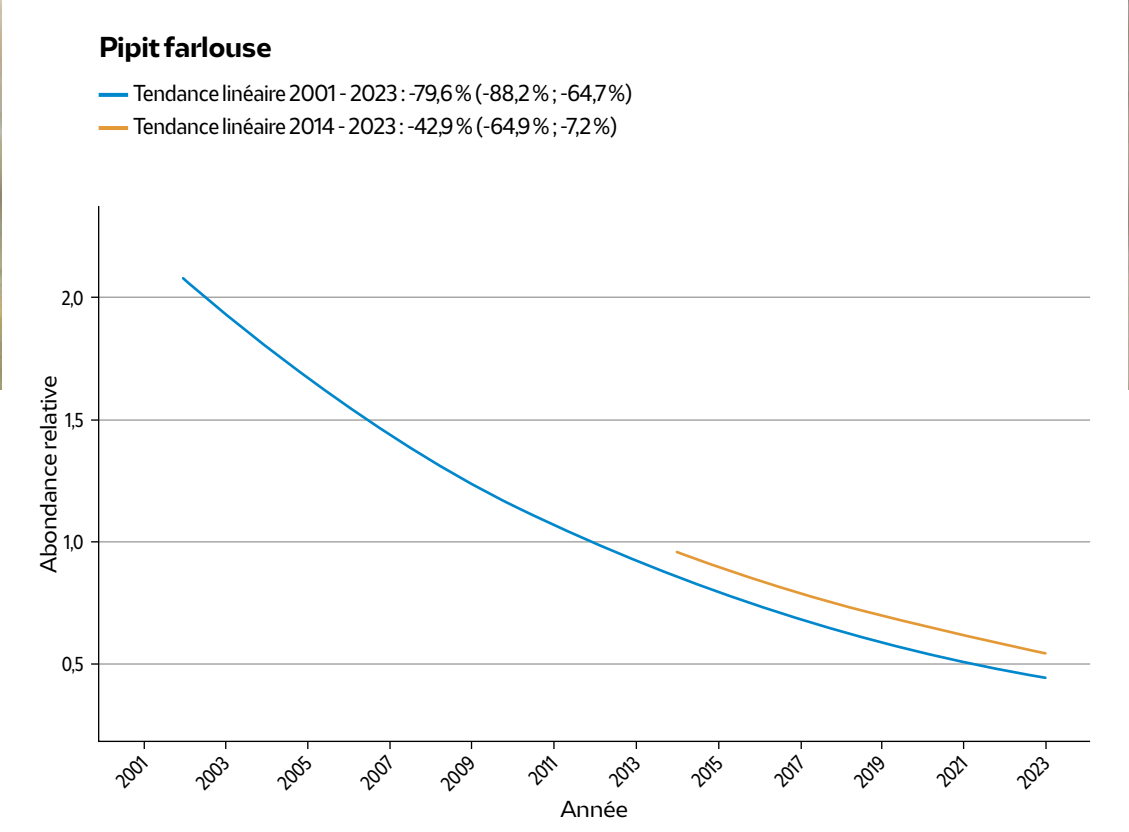
⁸Arrouays et al., Stocker du carbone dans les sols agricoles de France ? Rapport. [O] INRA. 2002, 334 p

⁹IDELE. 2024. Les chiffres clés de l'environnement en élevage de ruminants.

¹⁰Bernard, 1994 - De l'évaluation des Politiques Publiques. Les zones humides : rapport de l'instance d'évaluation. Disponible ici : https://www.zones-humides.org/sites/default/files/a9r8.tmp_.pdf



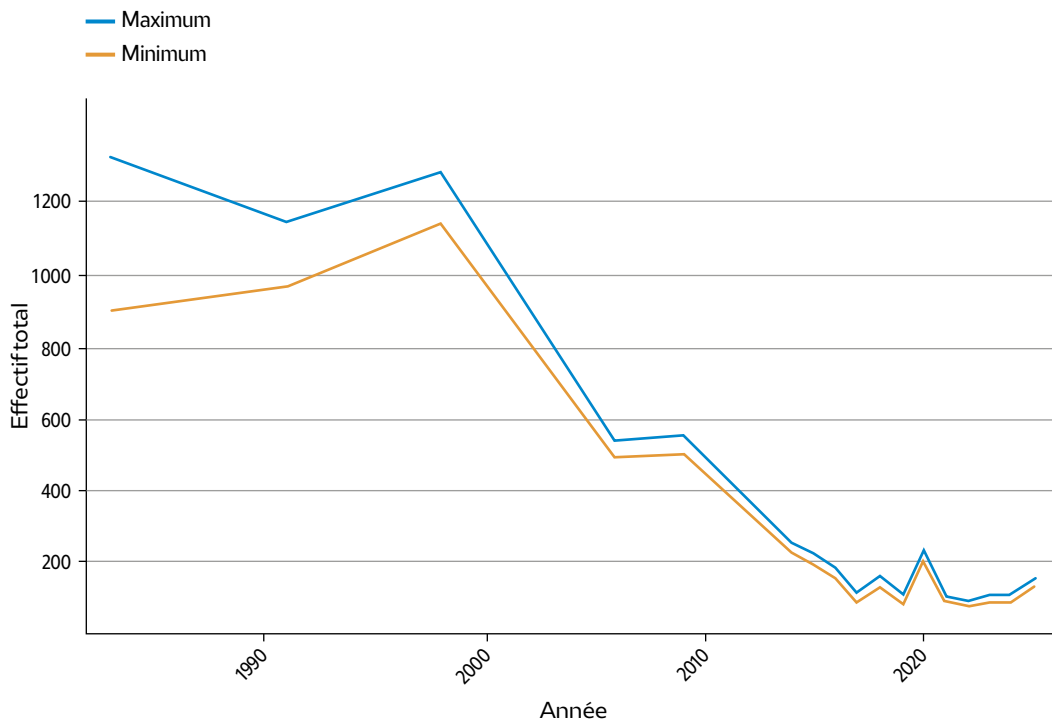
Pipit farlouse © Antoine Dusart



Typique des milieux prairiaux, le Pipit farlouse présente une situation catastrophique, avec un effondrement de près de 80 % des effectifs nicheurs.



Évolution du nombre de mâles chanteurs de Râle des genêts Évolution des effectifs par année (PNA RdG, LPO)



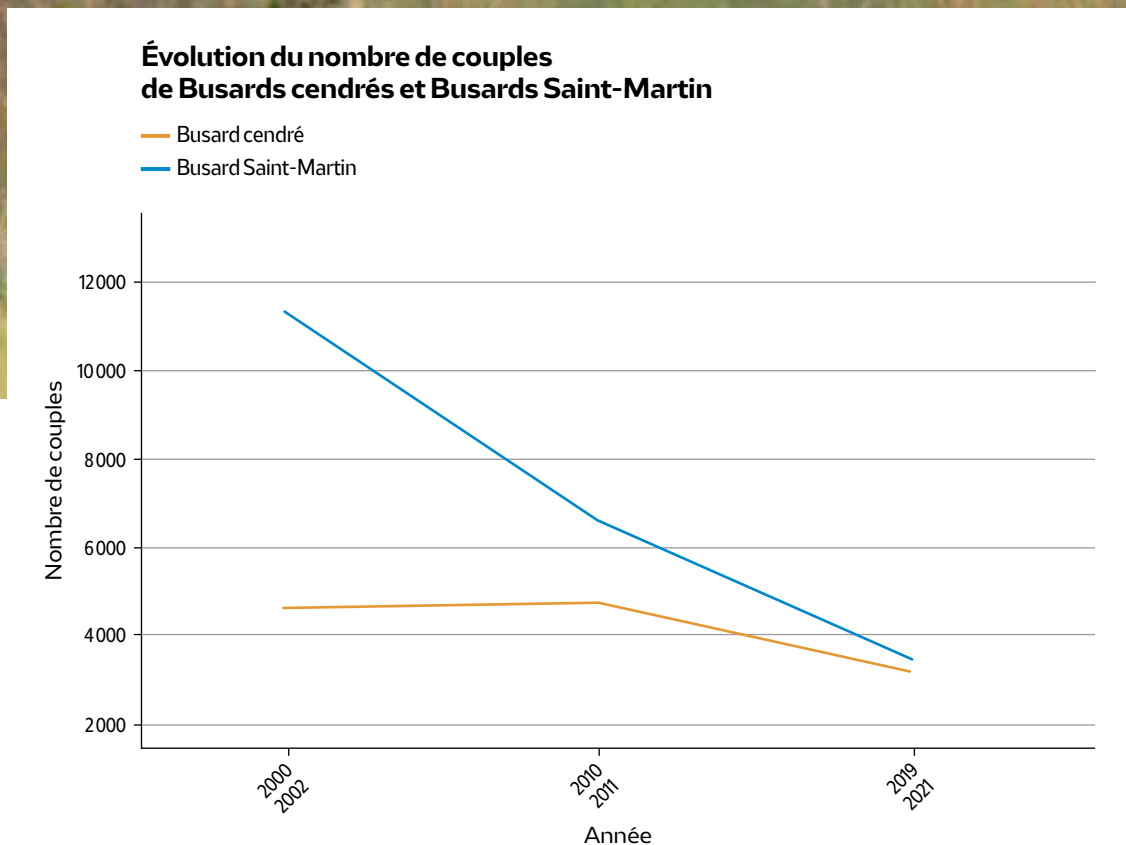
LES OISEAUX, L'AGRICULTURE ET LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le changement climatique s'invite aussi dans les espaces agricoles. Si on connaît les conséquences des intempéries sur les cultures et les énormes dégâts qu'il faut déplorer, des effets moins visibles mais tout aussi néfastes affectent les oiseaux. La situation est particulièrement bien illustrée avec le **Râle des genêts**, pour qui la France ne compte plus que 130 mâles chanteurs. Installé dans les prairies inondables des vallées alluviales qui ont déjà été profondément transformées, l'espèce est, entre autres, victime de l'avancée des dates de fauches. L'augmentation des températures entraîne une

pousse de la végétation plus précocement dans la saison, entraînant fréquemment des destructions de nichées. À titre d'exemple, dans le Gers, les dates de fauche ont avancé d'environ 10 jours entre 1985 et 2024¹¹.

Les **busards** subissent le même sort dans les champs de céréales : l'avancement des dates de moissons au fil des années occasionne beaucoup de destruction de nids et de poussins.

¹¹<https://www.oracle-crao.fr/>



Busard Saint-Martin © Jean-Luc Pinaud

En France, les passereaux et les espèces qui nichent au sol paient le plus lourd tribut aux pratiques agricoles actuelles.



Perdrix grise © Fabrice Cahiez

-90%
en 40 ans

LA LPO ENGAGÉE POUR DES MILIEUX AGRICILES VIVANTS

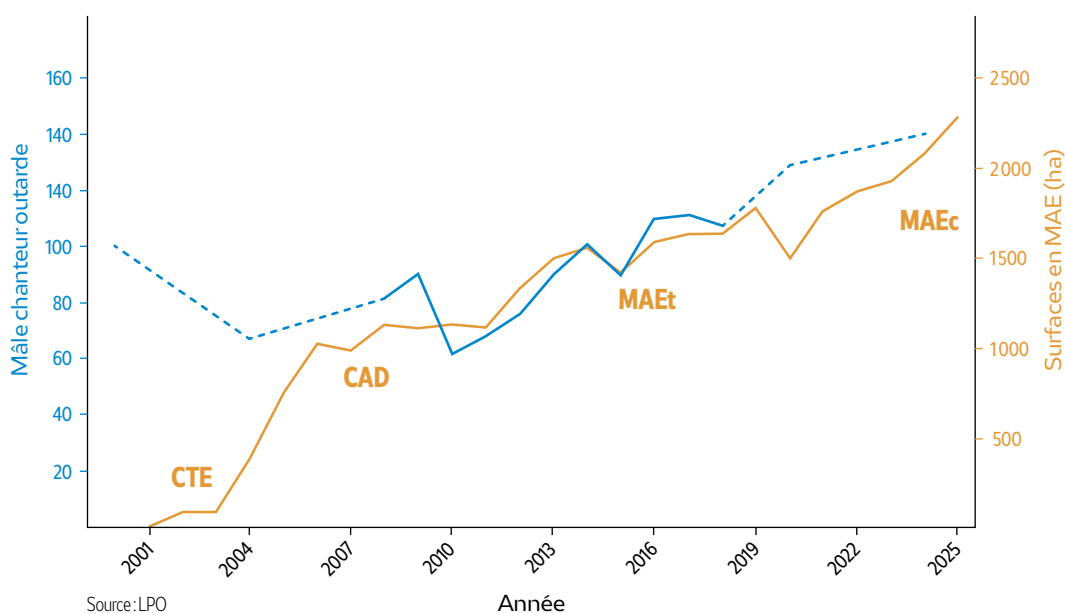


Vanneau huppé © Antoine Dusart

La LPO agit sur quatre leviers : accompagner l'évolution des pratiques agricoles, protéger les espèces menacées, gérer des espaces favorables à la biodiversité et agir en justice contre les pratiques illégales et destructrices. Les suivis montrent que les espaces protégés et les mesures adaptées améliorent significativement la situation des oiseaux.



Évolution des mâles chanteurs d'Outarde canepetière et des surfaces en MAE, dans le département de la Vienne



COLLABORATIONS ET ACCOMPAGNEMENT DES AGRICULTEURS

La LPO œuvre au plus près des agriculteurs, en particulier au travers de ses associations locales qui sont toutes impliquées dans des actions de sensibilisation et d'accompagnement des agriculteurs.

En voici quelques illustrations :

■ **Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) de la Politique Agricole Commune (PAC) :** Les MAEC sont un dispositif d'aide de la PAC dans lequel les agriculteurs ont la possibilité de s'engager pour 5 ans à mettre en place un cahier des charges favorable à l'environnement, en contrepartie d'une rémunération. Dans six régions de France métropolitaine, le réseau local LPO pilote ou s'implique dans le déploiement de projets agroenvironnementaux et climatiques (PAEC), en accompagnant les agriculteurs dans la mise en œuvre des dispositifs de protection des espèces.

Dans le cas de l'Outarde canepetière, les MAEC visent à créer ou maintenir des prairies situées en plaine, loin des zones bâties et boisées. Ces prairies sont gérées sans fauche entre début mai et fin juillet pour permettre à la femelle de nicher au sol puis d'élever ces jeunes. Ces espaces sans pesticides sont essentiels à l'alimentation des poussins d'outardes gourmands d'insectes.

La LPO participe activement à l'animation de ce dispositif dans lequel environ un millier d'agriculteurs sont aujourd'hui engagés. L'animation est essentielle pour convaincre un maximum d'exploitants de rejoindre le dispositif et localiser ces contrats aux endroits les plus efficaces pour l'outarde. Aujourd'hui, environ 4% des plaines à outarde du centre-ouest de la France sont engagés en MAE, soit 10 000 hectares. Sans ce travail d'animation et sans l'adhésion des agriculteurs à ce dispositif, l'outarde aurait aujourd'hui très certainement disparu des plaines agricoles.



Perdix rouge © Jean-Luc Pinaud

■ **Lutte biologique par conservation** : la LPO réalise des essais et accompagne des agriculteurs vers des changements de pratiques, afin de valoriser les services rendus par certaines espèces.

- Depuis 2014, la LPO Auvergne-Rhône-Alpes et le Groupement Technique Vétérinaire (GTV) accompagnent les éleveurs volontaires pour assurer la prévention du parasitisme de leurs animaux, tout en réduisant l'usage de produits chimiques néfastes pour l'environnement.

- En 2024, la LPO Aquitaine lançait un programme de télémétrie sur les chauves-souris dans le Médoc, afin de mieux comprendre comment ces petits mammifères utilisent les paysages viticoles.

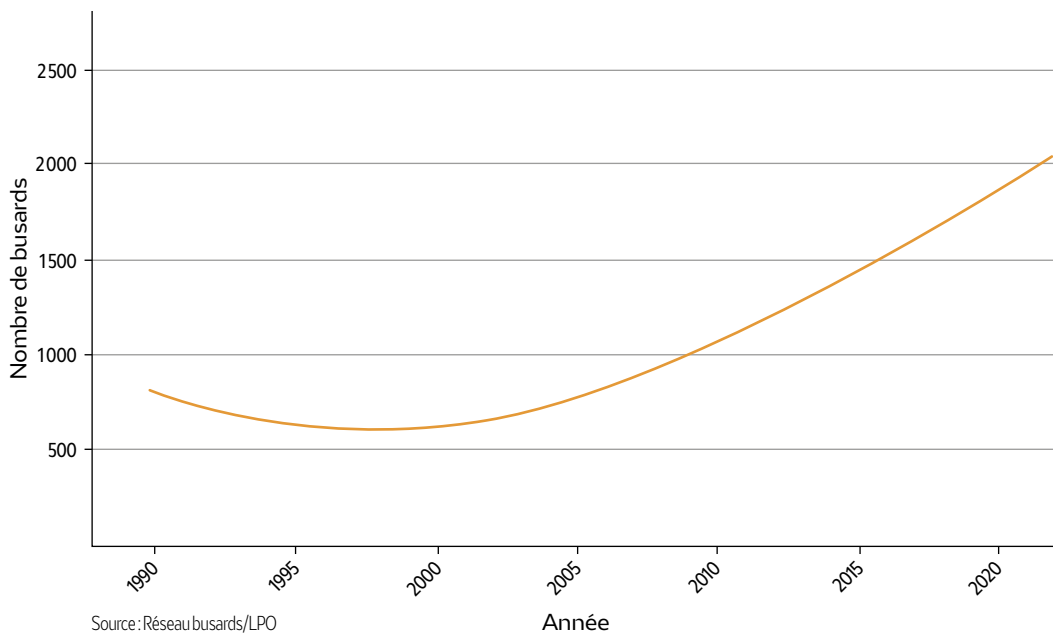
■ **Éducation et formation** : dans le cadre du Life BiodivFrance (coordonné par l'OFB), la LPO met en place des formations pour les agriculteurs à l'échelle nationale.

Collaborant depuis plus d'une décennie avec les exploitants agricoles de la région, la LPO Bourgogne-Franche-Comté a mis en place un projet d'éducation à l'environnement (sorties naturalistes et interventions pratiques) avec le lycée agricole Olivier de Serres à Quetigny (21), avec le soutien de la Région et des fondations SNCF et Groupe EDF. Il a permis de sensibiliser plusieurs promotions de futurs agriculteurs.



Busard cendré © Fabrice Cahiez

Nb de jeunes busards sauvés par l'action des bénévoles et des agriculteurs



PROGRAMMES DE CONSERVATION

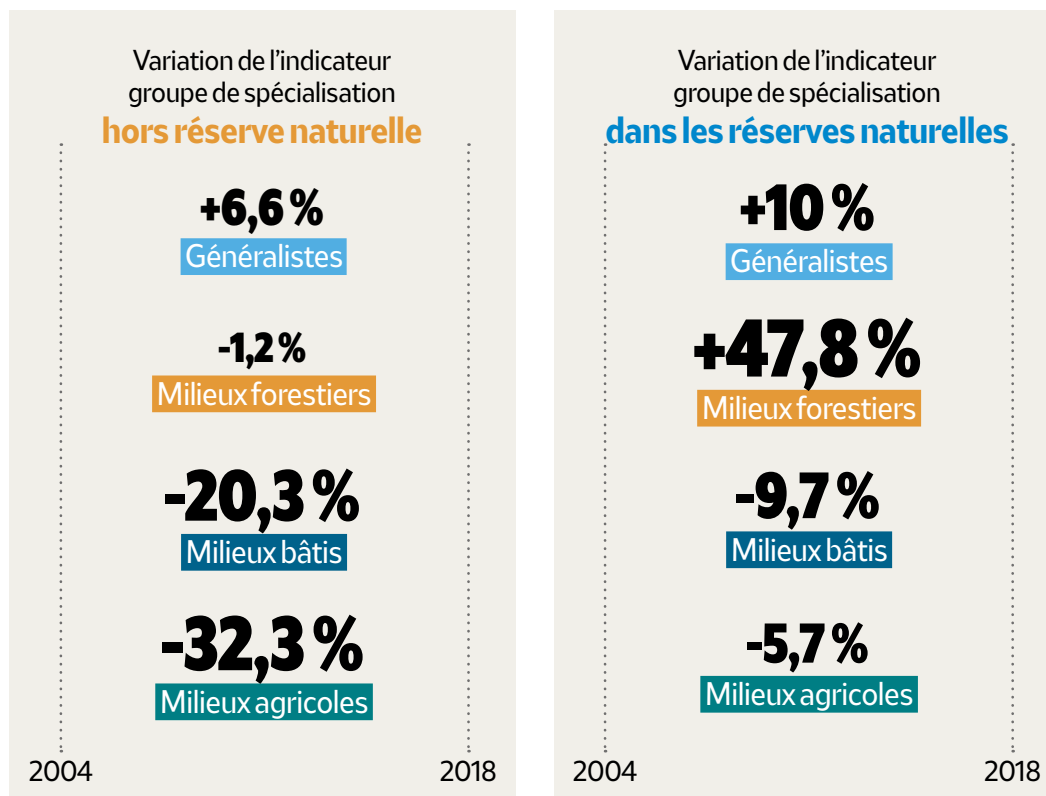
La LPO France coordonne différents programmes de conservation en faveur d'espèces emblématiques des milieux agricoles : Outarde canepetière, Pies grièches, Râle des genêts, busards. Ces espèces sont toutes impactées par l'intensification de l'agriculture qui provoque une simplification des paysages.

L'Outarde canepetière a bénéficié de 2 programmes LIFE portés par la LPO depuis 1997. Ces projets ont permis de maintenir certaines populations locales par la mise en place de mesures agro-environnementales et le renforcement de populations (lâcher d'oiseaux élevés en captivité). Le projet LIFE Eurobustard, auquel la LPO est associée, devrait

permettre d'accroître encore les surfaces gérées en faveur de l'espèce, et de tout le cortège des oiseaux de plaine.

Chaque année, plus de 670 bénévoles se mobilisent et sensibilisent les agriculteurs pour protéger les nichées de Busard cendré et de Busard Saint Martin, et éviter qu'elles ne soient détruites lors des moissons. 3 000 jeunes sont ainsi sauvés chaque année.

Variation des indicateurs des groupes spécialistes hors-réserve naturelle (gauche) et dans les réserves naturelles (droite).



Source: Gellet, et al. 2019

GESTION D'ESPACES SENSIBLES ET PROTÉGÉES

La LPO est gestionnaire de 30 réserves naturelles nationales et régionales. Sur ces espaces, des activités agricoles diverses sont pratiquées : pastoralisme, saliculture, pisciculture extensive... L'effet des réserves pour l'avifaune est concret : une étude de 2019 montre que le déclin des oiseaux agricoles est bien plus faible dans ces espaces naturels (-5,7% entre 2004 et 2018) qu'en dehors (-32,3%)¹².

Depuis les années 1990, devant le déclin accéléré des zones humides et le manque de protection juridique de ces milieux, la LPO a lancé des actions d'acquisition foncière dans le marais de Rochefort et le marais Poitevin pour tenter de préserver quelques centaines d'hectares de prairies humides patrimoniales. Ces propriétés représentent actuellement près de 2 800 ha.

Aujourd'hui, la LPO est gestionnaire de 45 583 ha, répartis sur 228 sites dont 4 750 ha (10%) sont valorisés par 320 agriculteurs. Sur ces terrains, la LPO travaille en partenariat avec le monde agricole, faisant de ces acteurs des partenaires pour la gestion et des ancrages forts de la dynamique des territoires : appui à l'installation agricole au sein des espaces protégés, baux à clauses environnementales, soutien aux pratiques vertueuses pour la biodiversité...

¹² Gellé A (2019) Evaluation de l'effet du réseau des Réserves naturelles sur les tendances d'effectifs des populations d'oiseaux nicheurs communs en France métropolitaine sur les 15 dernières années. Sciences Sorbonne Université. Paris VI.



Manifestation@LPO

ACTION MILITANTE

La LPO veille également au respect du droit. Elle intervient en justice face aux activités illégales et néfastes pour l'environnement et la biodiversité des milieux agricoles.

En 2021, la LPO et le collectif Intérêt à Agir ont engagé une **action en justice contre Bayer et plusieurs autres industriels** responsables de la fabrication et l'importation de l'imidaclopride. L'utilisation de ce néonicotinoïde, interdit depuis 2018, a fortement contribué au déclin des oiseaux. Par cette action en justice, la LPO vise à faire reconnaître la responsabilité des fabricants et distributeurs, et à réparer le préjudice écologique qui en a découlé. Depuis 2021, les sociétés défenderesses ont joué la montre pour éviter et reporter les débats sur le fonds, en contestant la compétence du juge saisi, puis en arguant de la prescription de l'action. En novembre 2025, la Cour de cassation a confirmé la recevabilité de notre action. Désormais, la justice pourra prochainement se prononcer sur la responsabilité des producteurs et distributeurs de produits à base d'imidaclopride dans l'effondrement des populations d'oiseaux. Depuis des années, la LPO se mobilise **contre l'implantation de réserves d'eau agricoles ou mégabassines**, qui pérennisent un système d'agriculture intensive responsable du déclin de la biodiversité et mettent en danger les populations d'espèces menacées comme l'Outarde canepetière, l'Œdicnème criard, le Busard cendré ou la Pie grièche. En Poi-

tu-Charentes particulièrement, la LPO est engagée avec ses partenaires contre sept des neuf projets de réserves, rassemblant au total 93 méga-bassines. Ces recours plaident pour un retour à un bon état des masses d'eau, la mise en œuvre d'études d'impact rigoureuses incluant les effets cumulés des projets et le partage de l'accès à ressource.

Enfin, la LPO et son réseau agissent en justice **pour la préservation des haies**, que ce soit à travers la demande de mise en place de sanctions dissuasives suite à leur destruction, ou la remise en état de ces habitats menacés et essentiels pour la biodiversité.

Le droit de l'environnement actuel est le fruit de plusieurs décennies de construction, de la Loi de 1976 sur la protection de la Nature au Pacte Vert de l'Union européenne lancé en 2020. Ce cadre protecteur a permis d'enrayer le déclin de nombreuses espèces et écosystèmes, sans quoi l'érosion actuelle de la biodiversité aurait été bien pire. À l'heure où les politiques de protection de la nature devraient être renforcées et accélérées, les initiatives politiques se multiplient en France et en Europe pour démanteler les normes environnementales, en particulier dans le domaine de l'agriculture. Les Lois d'orientation agricole et « Duplomb » ou la révision de la PAC au niveau européen sont des illustrations marquantes de ce mouvement de régressions qui s'accroît encore en 2026. **La LPO est mobilisée et multiplie les actions de plaidoyer, juridiques et de mobilisation pour enrayer ces initiatives.**

DES CAMPAGNES VIVANTES SONT ENCORE POSSIBLES

En quelques décennies, le modèle agricole productiviste a profondément impacté l'avifaune de nos campagnes témoignant d'une rupture sans précédent des équilibres écologiques. Si des programmes de conservation ciblés ou la mise en place d'espaces protégés (comme les réserves naturelles) ont permis d'empêcher la disparition de certaines espèces ou espaces sensibles, seul un changement global du modèle et des pratiques agricoles est à même d'inverser la tendance.

Alors que les crises agricoles se multiplient, les réponses politiques apportées persistent à préserver un modèle guidé par l'agro-industrie, en faisant des normes environnementales le bouc émissaire du mal-être agricole. Révisions de la PAC et du Plan Ecophyto, Loi d'orientation agricole, Loi Duplomb... Les mesures prises en 2024-2025 ont acté des reculs considérables pour la protection de l'environnement et les projets pour 2026 (Loi d'urgence agricole, Loi Duplomb II...) continuent dans cette voie sans issue.

La crise que traverse le secteur agricole est aussi environnementale. Prendre l'écologie pour cible et tourner le dos à la nature ne résoudra pas les problèmes actuels de l'agriculture et la rend plus vulnérable aux crises futures.

A ces mesures court-termistes au service d'intérêts minoritaires, privilégions une réponse concertée, planifiée et fondée sur la science. L'avenir des oiseaux dépend des choix collectifs. Maintenir des paysages agricoles diversifiés, développer les pratiques agricoles favorables au vivant et soutenir les acteurs engagés sont des leviers accessibles. Les chiffres sont clairs : agir maintenant peut faire la différence ! Protéger la biodiversité, c'est protéger les services essentiels rendus par la nature et soutenir une agriculture durable et vivante. Pour cela, la LPO propose des mesures concrètes, mais urgentes :

- Réduction massive et effective de l'usage des pesticides, en priorité sur les espaces protégés et les zones de protection des captages d'eau potable. Un véritable plan d'action doit être mis en place pour accompagner les filières dans une transition planifiée. L'évaluation de cette politique doit se fonder sur un indicateur clair de la consommation, tel que le NODU.



- Soutien renforcé à l'agriculture biologique et aux agriculteurs engagés dans des pratiques agroécologiques.
- Mise en place d'un programme ambitieux de préservation et de création d'infrastructures agroécologiques (prairies naturelles et permanentes, haies, mares, jachères, bandes enherbées) pour un véritable « remembrement écologique ».
- Gestion durable, qualitative et quantitative de l'eau : protection des zones humides, choix de cultures aux espèces et variétés adaptées aux nouvelles conditions climatiques, limitation des cultures destinées à l'alimentation animale et gourmandes en eau, instauration d'un moratoire sur le développement des mégabassines.
- Révision de la politique actuelle de gestion des grands prédateurs (loup, ours, lynx) : l'Etat doit porter une stratégie à long terme énonçant les conditions de leur présence pérenne sur le territoire, dans une logique d'anticipation visant à assurer la coexistence avec les activités pastorales. Les éleveurs doivent être accompagnés dans la mise en place de mesures de protection et la recherche de solutions non létales.

La Politique Agricole Commune (PAC), outil central des politiques agricoles, doit être le moteur d'une transition écologique du secteur en France et en Europe. La prochaine programmation (2028-2034) doit affirmer des ambitions fortes pour la préservation et la restauration des écosystèmes agricoles, en sécurisant un budget fléchi vers les mesures environnementales et climatiques et en établissant un socle environnemental commun à tous les États membres.

Penser l'avenir de notre système agricole et alimentaire nécessite une concertation large de la société, s'appuyant sur des connaissances scientifiques solides et associant l'ensemble des composantes du système alimentaire, collectivités, acteurs de l'environnement et de la santé. Planifier cette transition repose sur une approche interministérielle forte.

LPO France

Siège social national LPO • Les Fonderies Royales
1 rue Toufaire • CS 90263 • 17305 ROCHEFORT CEDEX
Tél 05 46 82 12 34 • Fax 05 46 83 95 86 • www.lpo.fr • lpo@lpo.fr

Association reconnue d'utilité publique



Photographie de couverture : Outarde canepetière © Jean-Luc Pinaud.
Illustrations : Julie Tabary.
Service Revues et Studio graphique LPO 2026 - 2602001AB.



lpo.fr

Agir pour
la biodiversité

